

**Séance du 14 juin 2024**

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**14-06-2024-08**

Date de convocation le 07/06/2024  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 10  
Procurations 4  
Votants : 14

**Etaient présents** : Mmes, DAUBAS, ETCHART, GUITTONNEAU et ainsi que MM. CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAPÊTRE, LAMASOU, LETARGUA et SALEFRANQUE

**Était absent excusé** : M. CAMGRAND

**Secrétaire de séance élu** : M. SALEFRANQUE

**Avaient donné pouvoir** : Mme LOQUET pouvoir à M. CLAVÉ  
Mme BAZIARD pouvoir à M. LAPÊTRE  
Mme GRAUX pouvoir à M. LETARGUA  
Mme CAZENAVE pouvoir à M. HILLOOU

**OBJET : EXAMEN DEMANDE DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ADMR**

L'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) est une association de services à la personne qui intervient dans le domaine de l'autonomie des personnes âgées, de la famille et de la santé en proposant de nombreux services à domicile

Elle intervient sur onze personnes sur la commune de Mont.

L'association sollicite une subvention de 490 euros soit une subvention de 50 centimes d'euros par heure d'intervention.

Considérant l'action de cette association auprès des administrés, après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal :

**DÉCIDE** le versement d'une subvention cinq cent euros à l'ADMR

**PRÉCISE** que les crédits sont inscrits au budget

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE  
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le

ID : 064-216403964-20240618-14\_06\_2024\_08-DE

